



Conseil de sécurité

Distr. générale
5 avril 2021
Français
Original : anglais

Lettre datée du 1^{er} avril 2021, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil

Le Viet Nam prend la présidence du Conseil de sécurité pour le mois d'avril 2021, alors que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) continue de sévir. Les restrictions imposées par les autorités de l'État et de la ville de New York restent en vigueur.

Compte tenu de l'évolution de la pandémie et des pratiques récemment établies par le Conseil, la présidence envisage que la plupart des discussions du Conseil pour le mois courant se tiennent virtuellement. Pour les visioconférences, elle continuera d'appliquer les méthodes de travail convenues, qui figurent en annexe de la lettre datée du 7 mai 2020 adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil ([S/2020/372](#)).

Des réunions en présentiel pourront se tenir au Siège de l'Organisation quand les membres du Conseil en auront ainsi décidé par consensus et elles se dérouleront conformément aux directives et aux mesures énoncées dans les annexes des lettres du Président du Conseil de sécurité pour juillet et octobre 2020 sur les méthodes de travail ([S/2020/639](#) et [S/2020/966](#), respectivement), l'accent devant être mis en particulier sur l'importance cruciale que revêt le respect des directives de santé publique, notamment le port du masque en toutes circonstances, y compris durant les allocutions.

Dans un souci d'amélioration de l'efficacité et de la transparence en cette période sans précédent, la présidence souhaite également que soit appliqué le texte des notes du Président du Conseil de sécurité sur les méthodes de travail, notamment celui de la note du Président datée du 30 août 2017 ([S/2017/507](#)).

Les méthodes et modalités de travail actuelles ne visent qu'à faire face aux circonstances exceptionnelles liées à la pandémie de COVID-19 et ne sauraient constituer un précédent pour l'avenir. Elles pourront être revues, adaptées ou suspendues, pour autant que tous les membres du Conseil en conviennent.

Le Président du Conseil de sécurité
(Signé) **Dang Dinh Quy**

